

Réf: Dossier N° 050887

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE LUNETIER »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA TRIANGLE GARAGE CFA,
Lot 140, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 26/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE LUNETIER »

Objet : COMMERCE EN GROS ET DETAIL DE MATERIEL ET EQUIPEMENT OPTIQUE (LUNETTE, MONTURE ET VERRE)
REFRACTION OCULAIRE
MONTAGE DE VERRE OPHTALMIQUE
OPTIQUE EN LIGNE ET MOBILE
PROTHESE OCCULAIRE ET AUDITIVE
EXAMEN DE VUE A DOMICILE, HORS DU SIEGE POUR ASSOCIATIONS, COMMUNAUTES ET ENTREPRISES
VENTE D'APPAREILS AUDITIFS, DE PROTHESE ET DE MATERIEL MEDICAL DE TOUT GENRE
IMPORT-EXPORT DE MATERIEL MEDICAL ET DIVERS MATERIELS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA TRIANGLE GARAGE CFA,
Lot 140, Ilot 12

Dirigeant(s) : M ESSOH YEDOH SERGE BEDIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04931 du 11/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32817/GTCA/RC/2021 du 11/11/2022

